



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

biocarburants

Question écrite n° 91791

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les biocarburants. Il désire connaître les mesures qu'il entend mettre en oeuvre afin de développer ce type de carburants.

Texte de la réponse

Les biocarburants constituent un enjeu majeur en termes d'indépendance énergétique, de lutte contre l'effet de serre et de nouveaux débouchés pour l'agriculture. Dans ces conditions, la France a décidé d'anticiper les objectifs d'incorporation de biocarburants dans les carburants fossiles tels que préconisés par la directive européenne sur la promotion des biocarburants dans les transports. A cet effet, dans le cadre de l'accélération du développement des biocarburants annoncée par M. le Premier ministre les 1er et 13 septembre dernier, de nouveaux objectifs ont été fixés : 5,75 % dès 2008, 7 % en 2010 et 10 % à l'horizon 2015. Cet objectif de 5,75 % de biocarburants dans les carburants en 2008 correspond à environ 3 millions de tonnes de biocarburants, 2 millions d'hectares mobilisés, 25 000 emplois créés ou maintenus et à l'émission évitée de 8 millions de tonnes de gaz à effet de serre (en équivalent dioxyde de carbone). Un appel à candidatures portant sur 1 800 000 tonnes d'agrément nouveaux pour la production de biocarburant, bénéficiant d'une défiscalisation partielle, a été publié au Journal officiel de l'Union européenne du 25 novembre dernier. La notification des décisions correspondantes à chacune des entreprises est en cours. Par ailleurs, afin de répondre aux besoins du marché jusqu'en 2010, un nouvel appel à candidatures sera lancé avant l'été pour la délivrance d'agrément à hauteur de 1 100 000 tonnes supplémentaires.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91791

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 avril 2006, page 3786

Réponse publiée le : 16 mai 2006, page 5152